# LETTRE DE VOITURE

Transport routier de marchandises – transport intérieur (France)

**EXEMPLE FICTIF – identités et numéros inventés (cas de Karim)**

| N° de lettre de voiture | Date d'établissement (*) |
|---|---|
| **LV-2026-0412** | **06/04/2026** |

## TRANSPORTEUR (*)

Nom ou dénomination (*)
Karim Haddad – EI

Adresse (*)
12 rue de l'Exemple, 93000 Bobigny

N° SIREN ou n° d'identification intracommunautaire (*)
SIREN 912 345 678

Immatriculation du véhicule (obligatoire en cabotage)
AB-123-CD (fourgon 12 m³, 3,5 t)

## DONNEUR D'ORDRE (s'il n'est pas l'expéditeur)

Nom ou dénomination

Adresse

Référence commande / contrat
Contrat du 12/01/2026 – BC-2026-118

Prix du transport : port payé / port dû
Port payé (facturé à l'expéditeur)

## EXPÉDITEUR / REMETTANT ET CHARGEMENT

Nom de l'expéditeur ou du remettant (*)
Bureau Fournitures Nord SAS

Adresse complète du lieu de chargement (*)
45 rue du Grossiste
93300 Aubervilliers – quai n° 2

Date (et heure) de prise en charge de la marchandise (*)
06/04/2026 à 7 h 45

## DESTINATAIRE ET DÉCHARGEMENT

Nom du destinataire (*)
Cabinet Exemple Conseil

Adresse complète du lieu de déchargement (*)
3 place de l'Exemple, 2e étage
93200 Saint-Denis

Date prévue de livraison (date de déchargement : obligatoire en cabotage)
06/04/2026 avant 10 h 00

## MARCHANDISE (*) nature et quantité, poids ou volume

| Nature de la marchandise (*) | Emballage / marques | Nombre de colis (*) | Poids brut kg (*) | Volume m³ (*) |
|---|---|---|---|---|
| Fournitures de bureau (papier) | Cartons sur palette filmée | 18 | 290 | 1,2 |
| Cartouches d'encre | Cartons | 6 | 35 | 0,3 |
| | | | | |
| | | | | |

Pour des lots groupés, ces informations peuvent figurer sur un état récapitulatif joint (arrêté, art. 4 et 5).

## INSTRUCTIONS ET VALEUR

Instructions particulières (accès, horaires, manutention)
Livraison à l'accueil, ascenseur disponible

Valeur déclarée ou intérêt spécial à la livraison (sinon : limites du contrat type)
Aucune déclaration de valeur

Documents joints
Bon de livraison n° BL-55871

## LIVRAISON

Date et heure réelles de livraison

Réserves précises du destinataire (nature et nombre des colis manquants ou abîmés)

| Signature de l'expéditeur / remettant | Signature du transporteur (chauffeur) | Signature et cachet du destinataire |
|---|---|---|
| Nom, date et heure | Nom, date et heure | Nom, date et heure |
| M. Durand – 06/04/2026 7 h 50 | Karim Haddad – 06/04/2026 7 h 50 | |

**(*) Mentions obligatoires** fixées par l'**arrêté du 9 novembre 1999** relatif aux documents de transport ou de location devant se trouver à bord des véhicules de transport routier de marchandises, **article 4** (modifié notamment par l'arrêté du 6 décembre 2017) : date d'établissement ; nom, adresse et n° SIREN ou d'identification intracommunautaire du transporteur ; date de prise en charge ; nature et quantité, poids ou volume ; nom de l'expéditeur ou du remettant ; adresse complète du lieu de chargement ; nom du destinataire ; adresse complète du lieu de déchargement. En cabotage : immatriculation et date de déchargement en plus. Document de forme libre, sur papier ou électronique ; au moins un exemplaire à bord du véhicule pendant le transport. Conseil : 3 exemplaires (expéditeur, transporteur, destinataire). Les déménagements utilisent une lettre de voiture spécifique (article 6 du même arrêté). Réserves : en cas de perte partielle ou d'avarie, le destinataire confirme sa protestation motivée dans les 3 jours, jours fériés non compris (code de commerce, art. L133-3). Source : legifrance.gouv.fr et DREAL – à jour au 10 octobre 2026. NexMov Academy.

# LETTRE DE VOITURE

Transport routier de marchandises – transport intérieur (France)

| N° de lettre de voiture | Date d'établissement (*) |
|---|---|
| | |

## TRANSPORTEUR (*)

Nom ou dénomination (*)

Adresse (*)

N° SIREN ou n° d'identification intracommunautaire (*)

Immatriculation du véhicule (obligatoire en cabotage)

## DONNEUR D'ORDRE (s'il n'est pas l'expéditeur)

Nom ou dénomination

Adresse

Référence commande / contrat

Prix du transport : port payé / port dû

## EXPÉDITEUR / REMETTANT ET CHARGEMENT

Nom de l'expéditeur ou du remettant (*)

Adresse complète du lieu de chargement (*)

Date (et heure) de prise en charge de la marchandise (*)

## DESTINATAIRE ET DÉCHARGEMENT

Nom du destinataire (*)

Adresse complète du lieu de déchargement (*)

Date prévue de livraison (date de déchargement : obligatoire en cabotage)

## MARCHANDISE (*) nature et quantité, poids ou volume

| Nature de la marchandise (*) | Emballage / marques | Nombre de colis (*) | Poids brut kg (*) | Volume m³ (*) |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Pour des lots groupés, ces informations peuvent figurer sur un état récapitulatif joint (arrêté, art. 4 et 5).

## INSTRUCTIONS ET VALEUR

Instructions particulières (accès, horaires, manutention)

Valeur déclarée ou intérêt spécial à la livraison (sinon : limites du contrat type)

Documents joints

## LIVRAISON

Date et heure réelles de livraison

Réserves précises du destinataire (nature et nombre des colis manquants ou abîmés)

| Signature de l'expéditeur / remettant | Signature du transporteur (chauffeur) | Signature et cachet du destinataire |
|---|---|---|
| Nom, date et heure | Nom, date et heure | Nom, date et heure |

**(*) Mentions obligatoires** fixées par l'**arrêté du 9 novembre 1999** relatif aux documents de transport ou de location devant se trouver à bord des véhicules de transport routier de marchandises, **article 4** (modifié notamment par l'arrêté du 6 décembre 2017) : date d'établissement ; nom, adresse et n° SIREN ou d'identification intracommunautaire du transporteur ; date de prise en charge ; nature et quantité, poids ou volume ; nom de l'expéditeur ou du remettant ; adresse complète du lieu de chargement ; nom du destinataire ; adresse complète du lieu de déchargement. En cabotage : immatriculation et date de déchargement en plus. Document de forme libre, sur papier ou électronique ; au moins un exemplaire à bord du véhicule pendant le transport. Conseil : 3 exemplaires (expéditeur, transporteur, destinataire). Les déménagements utilisent une lettre de voiture spécifique (article 6 du même arrêté). Réserves : en cas de perte partielle ou d'avarie, le destinataire confirme sa protestation motivée dans les 3 jours, jours fériés non compris (code de commerce, art. L133-3). Source : legifrance.gouv.fr et DREAL – à jour au 10 octobre 2026. NexMov Academy.